

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

N° 589 /

C I R C U L A I R E

Objet : Etablissement de
badges d'identi-
fication.

à MM. les Directeurs
les Sous-Directeurs
les Chefs de Bureau
les Chefs de Subdivision
les Chefs de Service.

En vue de me permettre d'attribuer à chaque agent des
Douanes un badge pouvant les identifier, vous voudrez bien inviter
ceux qui sont placés sous vos ordres à me produire une photo d'iden-
tité.

Ces photos jointes aux vôtres devront être centralisées
dans les meilleurs délais au service du Personnel et de l'organisa-
tion des Services (Direction des Services Centraux à ABIDJAN).

Abidjan, le 07 JUIL. 1989

Le Directeur Général des Douanes

